

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE**

**SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
PÉDAGOGIQUE CONTINUE**

FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRIVE_SESSION 2023

MODULE DE PSYCHOPÉDA

Août 2023

LEÇONS	SEANCES D'APPRENTISSAGE	DUREE
I Les caractéristiques du développement psychologique de l'enfant	S1-Le développement psychologique de l'enfant au plan psychomoteur S2- Le développement psychologique de l'enfant au plan socio-affectif S3- Le développement psychologique de l'enfant au plan cognitif S4- l'attention et la motivation.	2 H 2 H 2 H 2 H
II- Les droits de l'enfant et les alternatives aux punitions physiques et humiliantes	S1- les instruments juridiques liés aux besoins de l'enfant S2-Les droits et les besoins fondamentaux de l'enfant. S3-L'impact des punitions physiques et humiliantes sur l'enfant S4-Les alternatives aux punitions physiques et humiliantes faites à l'enfant	2 H 2 H
III- planification de l'enseignement	S1:- Planification de l'enseignement -Préparation d'une classe	2 H
IV-les théories du processus enseignement/apprentissage/Evaluation	S1 : les méthodes d'enseignement : les méthodes nouvelles ou actives et les méthodes traditionnelles ou passives S2. les techniques et procédés d'enseignement	2 H -

LECON I : LES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT

PREAMBULE

A - SIGNIFICATION DE L'ENFANCE ET DE L'ENFANT

Tout homme et toute femme, quel que soit la profession qu'il exerce, a besoin d'y utiliser outre des connaissances techniques, les ressources d'une certaine psychologie. Psychologie, au sens populaire du terme, qui consiste en une sorte de flair liée à la connaissance des personnes avec qui son métier le met en relation : ses clients pour le vendeur, ses malades pour le médecin. Cette psychologie est nécessaire à l'instituteur dans ses rapports avec les supérieurs hiérarchiques, les familles, les collègues et plus encore avec les élèves.

I – DEFINITION

Un enfant est un être humain de sexe masculin ou féminin qui se trouve dans la période comprise entre la naissance et la puberté. Elle constitue l'étape la plus importante de la vie humaine car c'est au cours de cette période que se forge la personnalité de l'individu.

II – CONNAISSANCE DE L'ENFANT EN GENERAL

A. Diverses opinions de l'enfant avant le XVIIIe siècle

Avant le XVIIIe siècle, la psychologie n'existait pas. Autrefois, on croyait que l'enfant naissait semblable à l'adulte, avec des facultés toutes prêtes. C'est pourquoi, l'enfant d'autrefois était traité à peu près comme un adulte ; il était un adulte en miniature.

Cette conception de l'enfant aura des conséquences tant au plan social qu'au plan pédagogique.

B. L'enfant dans la psychologie moderne

Au 18^e siècle, l'idée se répand grâce à Locke (1632-1704) et Condillac (1713-1778) que la raison ne se forme que peu à peu, que les facultés en général sont le résultat d'une évolution, d'une maturation. L'enfant n'est donc pas « un adulte en miniature mais un homme en devenir »

Que retenir de l'enfant aujourd'hui ?

-L'enfant n'est pas un adulte en miniature. C'est un homme en devenir qui croît selon des lois qui lui sont propres. Il a sa personnalité, ses goûts, ses besoins, ses intérêts qui lui sont propres. L'enfant a une nature individuelle. On le compare souvent à un tendre rameau qu'on peut plier dans tous les sens car l'hérédité, l'influence familiale, l'action du milieu, entraîne chez les enfants des différences parfois sensibles.

Conséquences

✓ Au niveau social

Des lois protègent les droits de l'enfant dans plusieurs domaines : la protection familiale, le travail, le mariage...

✓ Sur le plan pédagogique

Le développement de l'enfant a donné lieu à une série de méthodes en matière d'éducation.

-La pédagogie fonctionnelle ou attrayante de Claparède axée sur le besoin et le jeu de l'enfant pour captiver l'enfant et susciter le désir d'acquiescer

-La pédagogie des intérêts de John Dewey

-L'école sur mesure d'Ovide Decroly

-La pédagogie de Freinet

III – CARACTERISTIQUES DE L'ENFANCE

On partage cette étape de la vie en quatre grandes périodes successives :

- La phase infantile ou parasitaire (0 à 1 an)
- La phase de la première enfance (1 à 3 ans)
- La phase de la deuxième enfance (3 à 6 ans)
- La phase de la troisième enfance (6 à 12 ans)

N.B : L'enfance finit à la puberté 11-14 ans pour les filles et 12-16 ans pour les garçons.

* La deuxième enfance ou âge préscolaire : 3 à 6 ans

Cette période commence par une crise d'opposition à l'entourage par laquelle s'affirme de façon négative le sentiment du moi : c'est l'égoïsme c'est-à-dire l'incapacité de se placer au point de vue d'autrui. C'est aussi l'âge par excellence du jeu.

Implication pédagogique

C'est la raison pour laquelle l'éducation à l'école maternelle est axée sur l'éducation sensorielle et motrice, employant des techniques de jeux et mettant en œuvre les pouvoirs personnels de chaque enfant.

* La troisième enfance ou âge scolaire : 6 à 12 ans

Elle coïncide avec l'âge scolaire proprement dit. Elle est marquée par un retour de la subjectivité vers l'objectivité. L'enfant a le goût de construire, d'assembler, de faire fonctionner les mécanismes et aussi de collectionner des objets.

Implication pédagogique

Ce sont ces raisons qui amènent les pédagogues à exercer leurs enseignements sur les manipulations et la fabrication d'objets ; le travail manuel, la vie par petites communautés au sein de la nature.

Conclusion

La signification de l'enfant et de l'enfance est importante pour comprendre directement celui-ci, les processus pathologiques, pour comprendre aussi les adultes et enfin pour déterminer les valeurs et les normes des interventions des Educateurs.

Ne dit-on pas que « bien dominer ses connaissances techniques et bien posséder ses méthodes n'est pas tout, qu'il faut tout autant bien être au fait de la nature et des exigences propres aux esprits à qui l'on s'adresse ? »

SEANCE 1 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT AU PLAN PSYCHOMOTEUR

Introduction

« Commencez par connaître vos enfants car très assurément vous ne les connaissez pas ».

Cette pensée de J.J Rousseau marque une nette rupture entre la conception ancienne de l'éducation qui met l'accent sur les contenus à enseigner et la nouvelle conception qui privilégie l'adaptation des contenus et des méthodes au niveau psychologique de l'enfant.

En effet, pendant l'enfance, l'on subit des transformations psychologiques qui s'effectuent à la fois sur le plan physique (croissance), affectif, cognitif (intellectuel) et social. C'est une longue période dont tout être humain a besoin pour comprendre et assimiler les structures culturelles complexes auxquelles il devra s'adapter.

Compte tenu des nombreuses transformations subies par les enfants pendant chaque stade, le maître devra mettre en place des stratégies et conduites à tenir en vue de leur éducation pleine et efficace.

Pour y parvenir, nous devons connaître parfaitement l'enfant en l'appréhendant au plan psychomoteur, intellectuel et socio affectif.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SUR LE PLAN PSYCHOMOTEUR

Qu'est-ce que le domaine psychomoteur ?

Le domaine psychomoteur englobe les changements physiques et physiologiques ainsi que les compétences rattachées à la manipulation d'objets, à la dextérité, au mouvement humain observable. C'est la coordination entre la pensée et le geste qui justifie la psychomotricité. Exemple : succion du pouce à la naissance

De 10 à 12 ans, l'enfant acquiert en général de la force et de la résistance. Le développement moteur et physique se fait au cours de l'enfance. Le développement physique et moteur se fait au cours de l'enfance. C'est pourquoi il est nécessaire de bien nourrir l'enfant, le soigner et lui permettre de jouer

Développement Psychomoteur : tableau récapitulatif

ETAPES	DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR	IMPLICATIONS PEDAGOGIQUES
Première enfance (0 à 3 ans)	<p><u>1er trimestre</u> Bébé a des mouvements incoordonnés, il est sensible au toucher et aime la chaleur. Il réagit à la lumière et au bruit. A deux mois, il suit des yeux un objet qui se déplace.</p> <p><u>2ème trimestre</u> Ses mouvements se coordonnent et à 4 mois, il peut maintenir sa tête droite. Vers 5 mois, il connaît un objet et le porte à sa bouche.</p> <p><u>De 6 mois à 1 an</u> A 6 mois, il se tient assis, il se déplace à 4 pattes (début de la prise de conscience de l'espace). Il peut s'il veut saisir, manipuler un objet.</p>	

	<p><u>De 1 à 2 ans</u> Il marche et a conscience de l'espace, de son corps, devient plus habile dans ses mouvements et imite quelques adultes.</p> <p><u>3 ans</u> Il continue de prendre conscience de son corps et de l'espace, identifie parfaitement les objets et êtres qui lui sont familiers.</p>	<p>C'est le début de l'école maternelle. Le maître a l'obligation de partir du jeu pour toutes activités d'apprentissage.</p>
Deuxième enfance (3 à 6 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Accomplit de grands progrès du point de vue de son activité physique. - Conduit librement ses mouvements - c'est la période des activités physiques très intenses. - Il acquiert la maîtrise de ses mouvements et de son corps - Son attention devient stable - Il devient très vulnérable : c'est l'âge des maladies infantiles - Il reste prisonnier de sa perception - Son habileté manuelle se développe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le maître doit permettre à l'enfant de manipuler, de jouer car le jeu reste à la base de tous les apprentissages. Il doit les varier. Le maître doit aussi mettre l'accent sur les maths, le langage, les A.E.C, disciplines qui favorisent la latéralisation. La latéralisation sert elle-même à la lecture. Ex : elle permet de faire la différence entre les lettres p, q et b ; d - Proposer aux enfants des activités dans un endroit bien délimité en un temps bien déterminé
Troisième enfance (6 à 8 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Possède une silhouette grêle avec une démarche indécise (physique encore trop fragile) - Tantôt passif et lent, tantôt vif et brusque - Latéralisation imparfaite et perception syncrétique - Instabilité dans le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre l'accent sur les APE basées sur les besoins de jouer, la capacité de l'enfant à faire ses exercices avec plaisir - Etre particulièrement attentif au développement physique de l'enfant du CP (6 à 8 ans), veiller à ce qu'il se tienne droit, alterner les activités et les temps de détente ou de repos et multiplier les exercices psychomoteurs - Entraîner les enfants à observer - Au CP, l'accent est mis sur les séances de jeu et de petits matériels
8 à 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Gestes de plus en plus sûrs et ordonnés - S'oriente aisément (spatialisation et latéralisation progressent) - Prend conscience de la conservation des quantités - Aime les jeux mettant en œuvre son adresse et son habileté - Sa croissance est plus lente et régulière - Désigne correctement la main droite, la jambe gauche d'une personne placée en face de lui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fait faire par les enfants des exercices psychomoteurs plus complexes - Les exercices écrits seront courts avec les activités manuelles plus importantes. - Amorcer une observation plus objective et entraîner l'enfant à découvrir.
10 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - A 10 ans, l'enfant a une passion pour les jeux de plein air exigeant une dépense musculaire accrue mais n'est pas 	<ul style="list-style-type: none"> - Le maître doit mener les activités sur un espace délimité et selon un temps bien précis.

	<p>exagérément actif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un sens plus dynamique du temps et de l'espace. - A 11 ans, il a une activité motrice accrue - A 12 ans, il est capable d'organiser son énergie et à cet âge, les enfants ont un enthousiasme pour les sports 	<p>- Il devra prendre en compte l'importance de l'animation sportive.</p>
--	---	---

SEANCE 2 -LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT AU PLAN SOCIO-AFFECTIF Selon FREUD SIGMUND

INTRODUCTION

La psychologie contemporaine porte une attention toute particulière aux problèmes de l'affectivité ; elle insiste notamment sur l'intensité de la vie affective chez le tout jeune enfant et sur les répercussions ultérieures des tous premiers conflits.

Ainsi Sigmund Freud* (1856-1939), père fondateur de la psychanalyse a décrit le développement socio affectif de l'enfant à travers la « sexualité ». L'idée centrale qu'il évoque c'est qu'il existe des zones érogènes (des parties du corps susceptibles de procurer du plaisir) prépondérantes selon les âges traduisant des besoins affectifs. Pour lui les expériences durant ces stades sont à l'origine des traits de personnalité qui caractérisent les individus à l'âge adulte.

I-DEFINITION DES CONCEPTS

1. L'affectivité

L'affectivité est la faculté d'avoir des sentiments, des émotions : plaisir ou déplaisir, joie ou tristesse, haine ou amour...

Plus on est jeune, plus l'affectivité est fugace. N'ayant pas de racine l'affectivité de l'enfant va et vient.

Exemple : le bébé passe sans transition des pleurs au rire

2. La sociabilité

La sociabilité est la capacité psychologique qui permet de vivre avec les autres.

En effet à partir de 6 ans, l'enfant présente des comportements socialisés : respect des autres, conscience de leurs qualités, collaboration, préoccupation d'autrui, responsabilité à son égard.

3. Le développement socio affectif

C'est la relation qui existe entre l'affectivité et milieu ambiant (milieu de vie l'enfant). C'est aussi l'ensemble des influences culturelles et sociales qui agissent sur nos états affectifs. En clair c'est l'évolution, la modification des sentiments liée au milieu social de l'individu.

Il décrit la sexualité de l'enfant en quatre stades et une phase de latence qui sont :

- ✓ **Le Stade oral (de 0 à 1 an) :** A ce stade de son évolution, l'enfant a tendance à tout porter à sa bouche. C'est sa façon d'être en rapport avec le monde.
- ✓ **Le stade anal (de 1 à 3 ans) :** Dans cette phase l'enfant retire un intense plaisir à déféquer, à uriner ou au contraire à retenir ses selles. La rétention constitue pour Freud la première opposition de l'enfant : son premier « NON ».

- ✓ **Le stade phallique (de 3 à 6 ans) :** Ici, l'enfant découvre son sexe comme objet de satisfaction. C'est le début de la curiosité sexuelle. Il cherche à découvrir le sexe des membres de son entourage : le voyeurisme.

C'est au stade phallique que se développent tous les complexes : Complexe de castration, Complexe d'œdipe, Complexe de Caïn...

A ce stade de son évolution, l'enfant a tendance à tout porter à sa bouche. C'est sa façon d'être en rapport avec le monde.

1. Le stade oral (0-1 an)

La zone érogène : la zone bucco labiale (la bouche, la langue, les lèvres).

Les activités libidinales : La succion et la morsure.

A ce stade, les bébés ne sont que « bouche » ; ils obtiennent la plupart de leur satisfaction de la succion des mamelons, des biberons des doigts et tout ce qui peut entrer dans la bouche. Ce stade comprend deux sous stades :

2. Le stade anal (1-3 ans)

A ce stade l'importance est donnée à la zone anale. La zone érogène dominante est la muqueuse anorectale, les activités libidinales étant la défécation et urination.

Expulser ses excréments à heure fixe ou au contraire les retenir constitue pour l'enfant la première opposition. Il affirme ainsi son moi par opposition. (Il retient ses selles pour frustrer ses parents ou il les expulse pour leur faire plaisir).

Au stade anal se rapporte la formation des caractères consciencieux, sobre régulier chez ceux qui ont trouvé du plaisir à se conformer aux exigences qu'on leur demandait. Chez les autres on trouvera des obstinés des boudeurs les entêtés, les possessifs, les avarés.

Implications pédagogiques

- Amener l'enfant à se socialiser
- Favoriser le travail de groupe
- Eduquer l'enfant à l'hygiène et à la propreté.

3. Le stade phallique (3-5 ans)

La zone érogène est la zone génitale (le gland et le clitoris) avec pour activités libidinales la masturbation, l'exhibitionnisme et le voyeurisme.

Alors qu'aux stades précédents les enfants tous sexes confondus étaient attachés à leurs mères, au stade phallique le lien se relâche. Le garçon de 3 à 6 ans prodigue de l'amour et de l'affection à sa mère rivalisant ainsi avec son père. C'est le complexe d'œdipe. Inconsciemment le petit garçon souhaite prendre la place de son père et la petite fille la place de sa mère.

Cependant la peur de la castration pousse le petit garçon à réprimer ce désir pour sa mère et à commencer à s'identifier au père. Ici l'enfant découvre son sexe comme un objet de satisfaction. Cet intérêt nouveau va l'orienter vers la différenciation des sexes. C'est le début de la curiosité sexuelle. Cette curiosité de l'enfant se tourne vers ses frères, ses sœurs et ses parents qu'il veut voir nus ou en train d'uriner.

L'enfant entre en relation avec tous les membres de son milieu ; il s'affirme donc par rapport à ce milieu. C'est le stade de tous les complexes.

Implications pédagogiques

Le maître doit :

- Sensibiliser l'enfant au savoir être.

- Lui apprendre les interdits moraux de la société.
- Respecter la personnalité de l'enfant (le comprendre, ne pas le frustrer, le chasser).
- Être un modèle pour l'enfant.
- Favoriser le travail de groupe pour désagréger les complexes.

4. La phase de latence (6-11 ans)

C'est une période pendant laquelle l'intérêt pour la sexualité se met en veilleuse. On constate donc la diminution de « l'activité sexuelle ». La tendresse prévaut sur les désirs sexuels car l'enfant cherche à se socialiser. Il va plutôt orienter ses intérêts vers d'autres directions c'est-à-dire les objets et les hommes. Ceci va favoriser aussi bien sa socialisation que l'acquisition de nouvelles connaissances. La pudeur et le dégoût, les aspirations morales et éthiques font leur apparition. L'enfant se gêne soudainement devant la nudité ; il acquiert la conduite sociale qui consiste à ne plus s'exposer lorsqu'il urine ou défèque.

Implications pédagogiques

Le maître doit :

- Entourer l'enfant de tous les soins affectifs
- Amener l'enfant à se sentir protégé et en sécurité à l'école
- Favoriser les jeux collectifs.

5. Le stade génital (12-18 ans)

A ce stade, la zone érogène est la zone génitale et comme activités libidinales, nous avons la masturbation culpabilisée et angoissante puis la relation sexuelle.

Ce stade consacre la maturité sexuelle et physique. Il est également celui de la révolte contre les parents car l'enfant à cette période est à la recherche de l'autonomie, de l'indépendance.

Implications pédagogiques

Le maître doit :

- Eviter d'interpréter les comportements des enfants à partir des lois adultes.
- Donner à l'enfant une éducation familiale (éducation sexuelle)
- Veiller au respect du code de bonne conduite et aux interdits moraux

CONCLUSION

Pour mieux comprendre les crises qui surviennent à l'âge adulte et surtout pour pouvoir y faire face, la connaissance du développement socio affectif de l'enfant et de l'adolescent reste notre principale voie de recours. C'est donc à juste titre qu'il est d'une impérieuse nécessité pour tout enseignant d'en tenir compte dans sa relation avec ses élèves. Ainsi il évitera les frustrations et les brimades qui pourraient être génératrices d'échec scolaire et même avoir un impact sur leur vie futur.

SEANCE 3 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT AU PLAN COGNITIF OU INTELLECTUEL

Développement cognitif ou développement intellectuel

Les travaux de Jean PIAGET (1896- 1980) mettent en évidence le développement psychologique en rapport avec les besoins cognitifs de l'enfant.

Il énonce quatre stades :

- **Le stade sensori-moteur (0-2 ans) :** l'enfant communique avec son entourage par ses sens et sa motricité ;
- **Le stade préopérateur (3-6 ans) :** l'enfant acquiert la fonction du langage ;
- **Le stade opératoire concret (7-11 ans) :** l'enfant raisonne à partir du concret ;
- **Le stade opératoire formel (12 ans et plus) :** l'enfant est capable d'émettre des hypothèses et de tirer des conclusions. Il raisonne à partir de l'abstrait.

Les travaux de Jean PIAGET montrent que l'intelligence de l'enfant se construit progressivement, lorsqu'il est en interaction avec son milieu. L'enfant a un besoin de stimuli et un besoin d'agir. Ces besoins sont liés à son droit à la participation et au développement.

L'adulte doit donc proposer à l'enfant des activités qui lui permettent d'exprimer son potentiel : savoir, savoir-faire et savoir-être.

Implication pédagogique : adapter les activités d'apprentissage à l'âge mental des enfants.

NOTA BENE 1. Rupture avec le modèle piagétien

L'analyse piagétienne d'un développement linéaire, cumulatif et hiérarchique est dépassée.

- Raison 1 : il existe chez le bébé des capacités cognitives complexes non réductibles à un fonctionnement strictement sensori-moteur.
- Raison 2 : le développement est jalonné d'erreurs de logique, non prédits par Piaget.

Les neurosciences cognitives fonctions essentielles dites fonctions exécutives qui déterminent la facilité d'apprentissage. Ce sont la mémoire de travail, l'inhibition et la flexibilité cognitive.

-la mémoire de travail (MT) sert à traiter et maintenir des informations durant un laps, de temps. La MT repose sur l'attention.

- l'inhibition réfère la capacité à bloquer ou supprimer les processus, les informations ou les réponses non-pertinences en vue de l'atteinte d'un but donné.

- la flexibilité cognitive est une conduite adaptative qui permet de faire face aux situations nouvelles

SEANCE 4 : L'ATTENTION ET LA MOTIVATION.

1- L'ATTENTION

INTRODUCTION

L'attention est un facteur indispensable dans le processus d'apprentissage et même dans la vie d'un être humain. Les psychologues diront à cet effet qu'un enfant attentif est un enfant sauvé. Cependant, nous rencontrons dans nos classes des enfants distraits, inattentifs qui n'arrivent pas à s'intéresser aux activités scolaires. L'attention de l'enfant nécessite donc un intérêt particulier pour l'amélioration de son rendement scolaire.

Notre étude consistera à la définition de l'attention, les différentes formes d'attention, l'attention chez l'enfant et quelques implications pédagogiques.

I - DEFINITION

L'attention est un effort intellectuel qui consiste à fixer son esprit sur un objet, sur une pensée ou sur ce qu'on fait. C'est donc une attitude que l'on adopte face à des êtres ou à des choses. Etre attentif, c'est être réceptif, disponible. C'est adopter une attitude active

II - LES DIFFERENTES FORMES D'ATTENTION

On distingue deux formes d'attention : L'attention spontanée et l'attention volontaire

L'attention spontanée

Dans l'attention spontanée ou involontaire l'esprit se porte vers un objet sans l'intervention de la volonté. Cette forme d'attention est produite par un état affectif : désir, satisfaction, jalousie. Sa nature révèle chez une personne son caractère ou du moins ses tendances fondamentales. Elle est essentiellement instable et fugitive. Deux facteurs interviennent pour la soutenir et la fixer : la curiosité et l'intérêt.

L'attention volontaire

Elle consiste à fournir un effort de volonté qui résiste aux sollicitations extérieures. C'est une attention active. Ex : Un élève qui aime les mathématiques est toujours attentif pour tout ce qui est relatif à cette discipline.

III - L'ATTENTION CHEZ L'ENFANT

1- Les caractéristiques de l'attention chez l'enfant

L'attention papillonnante

L'enfant est habituellement distrait et la distraction perturbe son attention. Ici l'attention passe d'un objet à un autre

Implications pédagogiques

- Tenir compte de la capacité d'attention de l'enfant
- Concentrer l'enfant sur l'objet de son attention
- Discipliner les différents sens de l'enfant en particulier l'ouïe et la vue.
- L'attention de l'enfant est discontinue ou de courte durée

L'enfant passe rapidement de l'attitude d'attention à l'attitude d'inattention. Il se fatigue très vite. Il ne peut se concentrer pendant longtemps sur un même objet.

Implications pédagogiques

- Ecarter les causes de distraction.
- Se déplacer, fait arrêter tout mouvement dans la classe.
- Respecter les plages horaires et les disciplines indiquées.

L'attention est soumise à l'affectivité

L'attention de l'enfant dépend de son humeur du moment. En colère, il fixera moins bien son attention sur quelque chose. L'attention de l'enfant est fonction de ses intérêts : l'enfant fixe volontiers son attention sur ce qui l'intéresse.

Implications pédagogiques

- Etre affectif.
- Rendre les activités attrayantes, concrètes et vivantes.
- Rendre l'apprentissage actif.

L'attention de l'enfant est étroite ou pointilliste

L'enfant ne peut fixer son attention sur un ensemble mais plutôt sur un détail précis qui l'intéresse.

Implications pédagogiques

- Proposer des activités au niveau de l'enfant.
- Apprendre à l'enfant à observer, à réfléchir, à exprimer ce qu'il voit.

2- Les capacités d'attention et de travail

Age	Capacités d'attention	Capacité de travail maximum dans une journée
6 à 7 ans	15 à 20 minutes	2 à 3 heures
8 à 9 ans	15 à 25 minutes	2 à 4 heures
9 à 11 ans	30 minutes	4 à 5 heures
12 à 16 ans	45 minutes	5 à 7 heures
Plus de 16 ans	50 minutes	7 heures

3- Les facteurs dont dépend l'attention

La puissance de l'attention enfantine dépend de :

- L'âge- Le sexe- Le régime alimentaire- La position du corps- L'état général de santé- Le local- Les intérêts et besoins portés à l'objet- La personnalité de l'individu

CONCLUSION

L'attention profite au travail intellectuel. Dans sa quête quotidienne de la pédagogie de succès tout bon enseignant doit tout mettre en œuvre pour capter l'attention de ses élèves, la maintenir et la renouveler en cas de besoin.

2- LA MOTIVATION

INTRODUCTION

Revendiquée comme condition sine qua non à toute activité d'apprentissage, la motivation revêt en pédagogie un intérêt d'une extrême importance. En effet les différentes théories de l'apprentissage s'accordent sur le fait que :« L'apprentissage est plus efficace et a plus de chance de se conserver quand le sujet est motivé, autrement dit quand il peut mettre un enjeu dans l'activité qu'il va entreprendre.

Qu'est-ce que la motivation ? Quelles sont ses qualités ? Quand et comment motiver?

Telles sont les différentes préoccupations que tout enseignant soucieux de la réussite de ses élèves doit absolument se poser.

I - DEFINITION

De façon générale, la motivation se définit comme « les motifs ou mobiles d'un comportement, les facteurs qui déclenchent l'activité du sujet... ». Autrement dit, c'est l'ensemble des facteurs dynamiques qui déterminent la conduite d'un individu.

Pour un enseignant, la motivation consiste essentiellement à donner aux élèves le désir d'apprendre, l'envie de suivre le cours qui leur est proposé et de maintenir cette envie durant tout le cours.

II - LES DIFFERENTS TYPES DE MOTIVATION

En situation pédagogique, l'enseignant dispose de deux types de motivation pour élaborer ses stratégies d'apprentissage.

1 - La motivation intrinsèque (interne ou naturelle)

Elle est innée, naturelle et spontanée. L'enseignant utilise l'intérêt spontané des élèves pour les motiver. Il suffit pour lui de montrer le lien qui existe entre l'apprentissage et le désir spontané (ce qu'ils aiment naturellement, ce pourquoi ils font cet apprentissage).

Elle correspond au désir du sujet et répond également à :

- Des besoins physiologiques

Exemple : la faim, la soif, le sommeil

- Des besoins psychologiques

Exemples ; la curiosité, le besoin d'affection, le désir d'apprentissage etc....

2 - La motivation extrinsèque (externe ou secondaire)

Elle est acquise au cours d'un apprentissage. Elle provient de l'environnement, du milieu social, familial, scolaire ; Elle consiste, selon Roger Mucchieli (1985), à provoquer, encourager et maintenir l'attention à l'aide de stimuli externes.

A l'école, les motivations naturelles sont rares. Le maître est obligé la plupart du temps de créer des motivations artificielles.

Dans la motivation extrinsèque, ce n'est pas la situation ou l'apprentissage qui est motivant, mais plutôt le stimulus externe qui l'est.

III – LA MOTIVATION CHEZ L'ENFANT

1 - Les qualités de la motivation

Elle a deux qualités essentielles : La motivation positive et la motivation négative

✓ La motivation positive

Elle pousse à agir pour le plaisir que l'on va retirer.

Exemple : la recherche d'une récompense, d'une approbation, d'éloges, de stimulations, etc...

La réussite de l'élève est la meilleure des motivations pour les activités qui vont suivre. Car chaque réussite donne confiance à l'enfant et lui permet d'aborder avec davantage de chances, de succès l'activité suivante. Il est donc nécessaire, voire important de donner à l'enfant la mesure de ses progrès.

✓ La motivation négative

Elle pousse à agir pour éviter un désagrément. Elle s'appuie donc sur la crainte.

La crainte de la réprimande, de la punition, du blâme.

IMPLICATION PEDAGOGIQUES

Pour une motivation plus efficace, l'enseignant devra absolument prendre en compte les besoins de l'enfant. Pour cela l'enseignant doit :

- Avoir une connaissance suffisante de la psychologie de l'enfant, de ses besoins naturels (curiosité) et assurer leur motivation à partir de ceux-ci.
- Procéder à des renforcements car l'approbation de la réussite donne à l'enfant le sentiment de sa propre valeur et l'encouragement.
- Favoriser chez l'enfant la liberté d'action et la liberté d'expression.
- Etre compréhensif et attentif aux besoins affectifs de l'enfant, être soucieux de créer un cadre agréable (classe propre, décorée des travaux élèves).
- Rendre son cours concret à l'aide du matériel, et à partir du vécu des élèves.

CONCLUSION

La motivation est un facteur incontournable dans le processus de l'apprentissage. Etant donné que celle de l'enfant n'est pas directement contrôlable par l'enseignant, celui-ci a la possibilité de l'influencer favorablement en tenant compte des besoins de celui-ci. C'est à cette seule condition que l'apprentissage peut conduire à des acquisitions solides et durables au niveau des élèves en vue d'un éventuel transfert.

LECON 2 : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES ALTERNATIVES AUX PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES

A- Les instruments juridiques liés aux besoins de l'enfant

L'enfant est particulièrement vulnérable à certaines situations du fait de son immaturité et des besoins spécifiques qui sont les siens.

La communauté internationale a à plusieurs reprises exprimé la nécessité de protéger les enfants. Leur protection est donc garantie par divers instruments relatifs aux droits de l'homme mais aussi par des instruments spécifiques notamment la Convention des Nations Unie relative aux droits des enfants.

Quels liens existent-ils entre les besoins de l'enfant et les droits à sa protection ?

La réponse à cette question nous amène à définir les droits et les besoins de l'enfant, puis à faire un tableau de correspondance avant d'analyser les différentes catégories de besoins et droits fondamentaux.

I. Définition des concepts

1. le droit

Ensemble des règles qui régissent les rapports entre les être les êtres humains. Faculté d'accomplir une action, de jouir d'une chose d'y prétendre de l'exiger.

2.Le besoin

Selon l'univers de la psychologie, vocabulaire de psychologie éditions Lidis Paris, le besoin est l'expression d'une nécessité biologique en rapport avec les grandes fonctions vitale (respirer, manger) ou encore la répétition mécanique d'une habitude (besoin de fumer). C'est ce qui est nécessaire et indispensable à un fonctionnement harmonieux.

Au vu de ces définitions le droit tient compte du besoin.

3. Les catégories de droits

Les enfants et les adolescents ont des besoins spécifiques et variés liés à leurs activités de développement. De fait la Convention de Nations Unies relative aux droits de l'enfant tient particulièrement compte des besoins de l'enfant. Ceux-ci retrouvent un lien étroit avec leurs droits fondamentaux qu'il est possible de répartir en 4 catégories.

1. Droits à la survie

Droits à la survie et de satisfaire les besoins le plus fondamentaux pour vivre (niveau de vie, toit, traitement médical, soins médicaux adéquats, sécurité alimentaire, protection contre les violences qui portent atteinte à la vie).

2. Droits au développement

Droits qu'il convient d'assurer aux enfants pour qu'ils développent leur potentiel (éducation ; jeux ; loisirs, accès à l'information ; droit de pensée, conscience et religion).

3. Droits à la protection

Ils sont nécessaires pour protéger les enfants contre toutes formes d'abus de violence, de négligence et d'exploitation (soins particuliers pour les enfants réfugiés ; la protection contre l'enrôlement dans les conflits armés, le travail des enfants ; l'abus sexuel, la torture et l'abus des drogues).

4. Droits à la participation

Ces droits permettent aux enfants de jouer un rôle actif dans leur communauté (liberté d'exprimer ses opinions ; d'avoir leur mot à dire sur qui concernent leur propre vie, d'adhérer à des associations).

Tableau de correspondance entre besoins et droits

	Droit à la survie	Droit au développement	Droit à la protection	Droit à la participation
Les besoins matériels	-Se nourrir -Se soigner -Se vêtir -S'abriter...	- se reposer -Communiquer	-S'abriter - Se vêtir	
Les besoins non matériels		-Jouer -Aller à l'école -Etablir des contacts -Etre aimé -Etre exposé aux stimulations...	-S'affilier -Avoir confiance -Etre accompagné -Etre en sécurité...	-S'exprimer librement -Communiquer -Etre respecté ou considéré -Etablir des contacts -jouer...

4-Correspondance les droits fondamentaux aux principes de la CDE.

Les droits de l'enfant sont en lien direct avec leurs besoins de base notamment les catégories de droits que la convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant définit et les 4 grands principes sur lesquels elle repose :

L'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, et le droit à la participation.

PRINCIPES (CDE)	DROITS FONDAMENTAUX
SURVIE ET DEVELOPPEMENT ART 6	-Droit à la survie -Droit au développement
INTERET SUPERIEUR ART3	-Droit à la protection
NON DISCRMINATION ART 2	-Droit à la participation -Droit à la protection
PARTICIPATION ART 12	-Droit à la participation -Droit à la protection

CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, l'enfant dont l'enseignant à la charge à des droits et des besoins. Le respect de ceux-ci doit être un impératif pour l'enseignant car leur satisfaction favorise le développement global de l'enfant.

B- Les fondements juridiques des droits de l'enfant

Les besoins spécifiques liés au développement de l'enfant

Pour qu'un enfant se développe bien, il a besoin d'être dans un environnement de confiance stable qui prenne soin de lui. Les besoins spécifiques liés à son développement sont de deux ordres :

- ❖ Besoins matériels : alimentation équilibrée-eau potable-toit adéquat-infrastructure de soin de santé primaire...
- ❖ Besoins non matériels Le besoin de relations chaleureuses et stables ; Le besoin de protection physique, de sécurité ; Le besoin d'une communauté stable et de son soutien, éducation ; affection...

Définition de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'enfant (CADBE)

La CDE : La Convention relative aux droits de l'enfant constitue un code de droits complet qui, de tous les instruments internationaux, offre les normes les plus élevées en matière de protection et d'aide aux enfants. Elle a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'ONU et a été ratifiée par le Cote d'Ivoire le 4 février 1991, elle comporte 54 articles. La Convention relative aux droits de l'enfant est l'instrument international qui offre les normes de protection et d'assistance aux enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant repose sur quatre grands principes : l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, et le droit à la participation

La CADBE : La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée lors de la 26ème conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1990. Elle est entrée en vigueur le 29 novembre 1999, après avoir reçu la ratification de 15 États. La Cote d'Ivoire l'a ratifiée le 18 juin 2007. Si certains de droits déclinés dans cette charte

sont identiques à ceux de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, la plupart sont interprétés dans le contexte africain. Elle repose aussi sur les 4 principes de CDE.

Les lois nationales

Des lois ivoiriennes protègent également les droits de l'enfant : La Constitution, le code pénal, le code civil, Les lois sociales : Le code du travail : loi de 1995...

III. les fondements des principes du développement de l'enfant

Les principes du développement de l'enfant

Les principes directeurs établis par la convention relative aux droits de l'enfant s'appuient sur les besoins et le bien-être de l'enfant. Ils justifient les besoins cités plus haut.

La Convention relative aux droits de l'enfant repose sur quatre principes de base :

L'intérêt supérieur de l'enfant : ce principe oblige chaque acteur à se poser la question de savoir si l'action qui est entreprise est la meilleure qui soit pour le ou les enfants concernés.

La non-discrimination : ce principe répond au souci que tous les enfants bénéficient d'une protection égale sans aucune discrimination. Ainsi ce sont bien les besoins de l'enfant qui devront conduire les décisions prises à son égard et non pas d'autres éléments liés à sa condition.

Le droit à la vie, à la survie et au développement : Toutes les actions qui seront entreprises devront prendre les besoins de base des enfants ainsi que ceux qui sont inhérents à son développement de manière directe ou indirecte.

Le droit à la participation : le droit à la participation a pour but de permettre à l'enfant d'apprendre à assumer ses propres responsabilités. Elle est progressive dans la prise de décision selon l'âge, la capacité et la maturité.

Lien entre les principes et les instruments juridiques

Les principes du développement de l'enfant trouvent leur fondement dans la convention des droits de l'enfant, chaque principe correspond à au moins un article de la convention.

PRINCIPES	ARTICLES DE LA CDE
SURVIE ET DEVELOPPEMENT	ARTICLE 6
INTERET SUPERIEUR	ARTICLE 3
NON DISCRIMINATION	ARTICLE 2
PARTICIPATION	ARTICLE 12

CONCLUSION

L'enfant comme nous l'avons étudié est un être qui qualitativement et quantitativement différent de l'adulte. Comme personne vulnérable l'enfant doit être protégé par des instruments juridiques nationaux et internationaux la **CDE** et la **CADBE**.

Dans le souci d'une éducation réussie, les futurs enseignants se doivent d'avoir une conscience claire des instruments qui protègent dont ils ont la charge.

Tout acte éducatif doit donc tenir compte de leurs besoins et intérêt et avoir un ancrage dans les 4 principes de la convention des droits de l'enfant.

C-L'IMPACT DES PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES.

Les punitions physiques et humiliantes faites aux enfants sont l'une des formes de violence les plus courantes. Elles sont souvent acceptées par les adultes comme étant une méthode indiquée pour éduquer et discipliner les enfants à l'école, à la maison et dans d'autres situations ou institutions.

Ce sont les seules méthodes de discipline que les adultes semblent connaître et très peu d'entre eux-ci connaissent les liens complexes entre les relations de pouvoir, violence et abus. Pour beaucoup, la punition ne constitue pas une violence.

Pour quels comportements les enfants sont-ils punis ?

Quels sont les impacts des punitions sur l'enfant ?

Telles sont les interrogations essentielles auxquelles nous allons répondre dans ce cours.

Définitions des concepts

1. punition

Selon l'UNESCO, La punition est une action (pénalité) qui est imposée sur une personne qui a enfreint une règle ou démontré un comportement inapproprié. La punition vise à contrôler le comportement par des moyens négatifs.

Une peine infligée pour une faute, La punition scolaire est le renforcement négatif exercé sur les élèves dont le but est de réduire ou de supprimer le comportement jugé nuisible par le personnel enseignant. Les punitions scolaires sont données par le personnel éducatif, elles ont un caractère informel et ne sont pas consignées dans le dossier scolaire.

2. Violence

La violence est « l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir (menacé ou actuel) contre soi-même, quelqu'un d'autre, un groupe ou une communauté qui a comme résultat probable la blessure, la mort, le mal développement ou la privation ».

Emploi de la force brutale pour contraindre ; imposer quelque chose à quelqu'un par la force ou l'intimidation. La violence peut être physique, psychologique ou sexuelle.

LES DIFFERENTS TYPES DE PUNITION

1. Les punitions physiques

Ce sont l'ensemble des mesures, actions qui visent à infliger une douleur physique (corporelle) à l'élève. Exemple : Frapper un enfant avec la main ou un objet (chicotte, fouet, ceinture, baston, chaussure etc.) donner des coups de pied, secouer ou jeter un enfant, pincer, tirer les cheveux, forcer un enfant à rester dans une position non confortable ou indigne (torture), soumettre l'enfant à des exercices physiques excessifs, brûler ou cicatrifier un enfant, châtiment corporelle, flagellation, gifle, fessées, , les 4 gaillards

2. Les punitions humiliantes

Il s'agit de toute action qui vise à abuser verbalement, ridiculiser, frustrer, isoler ou ignorer un enfant. Ce type de punition est souvent psychologique. Exemple : insulter un enfant, se moquer de lui, la retenue ou la colle, le collier, les mesures vexatoires (dans le but de faire honte ; la faute commise est présentée aux parent et aux élèves...Notons que certaines punitions physiques peuvent dans certains cas devenir humiliantes.

. LES FONDEMENTS DES MAUVAIS COMPORTEMENTS DES ENFANTS

Diverses raisons peuvent expliquer le « mauvais comportement des enfants » ; on peut retenir :

- Le travail est trop facile ou trop difficile pour l'enfant, dans ce cas il se rebiffe ou plaisante face à l'activité qui lui est soumise.
- Le travail n'est pas intéressant et l'enfant s'ennuie : l'attention de l'enfant est liée à sa motivation, si l'activité n'est pas attrayante l'enfant ne trouvera aucun plaisir à faire l'effort qui est lui demandé.
- Les méthodes d'enseignement ne sont pas adaptées au style d'apprentissage de l'enfant : les méthodes traditionnelles n'impliquent pas l'enfant dans l'élaboration du savoir, il ne se sentira donc pas concerné par ce qui est en train d'être fait.
- Les attentes et règles ne sont pas claires ou sont irréalistes : les consignes imprécises et floues ne déclenche pas la participation de l'enfant, or l'oisiveté est la mère de tous les vices.
- L'enfant a très peu confiance en lui parce qu'il a été infantilisé ou traité de bon à rien tout le temps.
- L'enfant a des difficultés à communiquer ou à établir des liens avec son entourage s'il est animé par un complexe d'infériorité.
- L'absence ou la méconnaissance d'un code de conduite ou d'un règlement intérieur et l'absence d'un consensus claire de départ.
- Le non-respect de l'équité genre fille-garçon.

L'IMPACT DES PUNITIONS

1. Les fondements de l'utilisation des punitions

La plupart des parents, des enseignants sont animés d'un désir sincère d'agir pour le bien de l'enfant. Mais leurs motivations inconscientes leur échappent presque toujours. Les adultes réagissent impulsivement et trop souvent négativement. Trois raisons font de la punition l'arme secrète et toute-puissante des adultes face aux comportements ou attitudes indésirables des enfants.

-La première, c'est souvent parce qu'ils ne connaissent pas autre chose. Nous verrons un peu plus loin des alternatives à la punition traditionnelle.

-La seconde, plus subtile, rejoint l'agressivité même des adultes qui ont des difficultés à se maîtriser. Ils exercent ainsi un pouvoir, mais sur un être plus faible. D'ailleurs, la plupart des adultes cessent à un moment d'utiliser ces méthodes dès que l'enfant atteint la taille, la force ou la capacité de riposter...

-La troisième raison est l'efficacité provisoire, mais très temporaire en réalité, des méthodes punitives, sans tenir compte évidemment des cicatrices qu'elles ne manquent pas de laisser et de l'endurcissement qu'elles ne manquent pas non plus de provoquer.

Certains enseignants pensent inconsciemment que les bêtises que font leurs élèves sont dirigées contre eux ils ignorent que ceux-ci sont conforme à la croissance psychologique. Aussi ils oublient qu'ils sont des modèles pour les enfants : c'est donc la méconnaissance globale de l'enfant qui justifie l'utilisation des punitions.

2. Impacts physiques

Les punitions physiques ont de conséquences graves sur l'intégrité et le développement physique de l'enfant.

- Violation de l'intégrité physique, cas de maltraitance, abus et exploitation,
- Effet néfastes sur le développement physique des enfants ; maltraitements physiques
- Les blessures et traces sur le corps des enfants : les stigmates
- La mort dans des cas extrêmes
- Il voit bien que la bêtise n'était pas à la hauteur de la sanction reçue. Cela le poussera dans certains cas à se révolter et à s'entêter.

3. Impacts psychologiques

- Violation et la dignité humaine de l'enfant, négligence,
- effet néfaste sur le développement social, émotionnel
- traumatisme et manque d'estime de soi chez les enfants
- Développement de la peur provoquée par les châtiments corporels.
- Développement de l'égoïsme et l'individualisme.
- Manque d'assurance, de confiance et autarcie
- Mauvais résultats scolaires, et abandons, difficultés de communication
- Etouffement de la personnalité et développement d'un esprit infantile, humiliation et honte
- Dépendance intellectuelle et affective vis à vis de l'enseignant.
- Faiblesse de la motivation des élèves.

- Développement des tensions entre enseignant et enseigné.
- Plus l'enfant est puni souvent et violemment, plus il risque de devenir agressif ou de souffrir de problèmes mentaux

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu les punitions physiques et humiliantes sont des cas de violence à l'école. Les conséquences et les impacts des punitions sur les enfants sont considérables notamment au niveau psychologique.

L'utilisation des punitions comme moyen pour corriger un mauvais comportement est une manière de montrer à l'enfant que la violence est un moyen de règlement de conflit et de cette façon, l'enseignant perpétue le cycle de la violence.

Les enfants sont protégés de tous les cas de violence par la convention de l'ONU des droits de l'enfant. Le maître se doit d'avoir une idée claire des impacts des punitions afin d'y renoncer. Mais renoncer à la punition au profit de quoi ?

D-LES ALTERNATIVES AUX PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES

Les punitions physiques et humiliantes font partie de la question plus vaste qui concerne la violence et l'éducation. Il est important de briser ce cycle de la violence et de promouvoir des méthodes de disciplines positives entre parents, enseignants, tuteurs, etc....

a- DEFINITION DES CONCEPTS

1. La discipline

La discipline est la pratique d'enseigner ou former une personne à suivre des règles ou adopter un comportement dans l'immédiat ou dans le long terme ».

2. La discipline positive

Une méthode pour réduire le mauvais comportement en récompensant le comportement positif. La discipline positive est basée sur le principe que le comportement qui est récompensé est le comportement qui sera répété.

b- LES ETAPES DU PROCESSUS DE LA DISCIPLINE POSITIVE

Si la punition constitue un seul acte ; la discipline positive est un processus en 4étapes clés :

1. Un comportement approprié : exemple : « silence en classe s'il vous plaît ».
2. Des raisons claires : nous allons commencer la leçon de mathématiques et tout le monde doit écouter attentivement ».
3. Compréhension assurée : est-ce que vous comprenez pourquoi il est important de garder le silence pendant la leçon ? »

4. Comportement correct renforcé : exemple : une récompense, une reconnaissance, un encouragement.

La clé c'est d'encourager l'enfant à se sentir membre d'une équipe gagnante et reconnaître/récompenser les différents élèves en tant que membres de cette équipe.

C-. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA DISCIPLINE POSITIVE

1. Les 7 principes directeurs

La discipline positive repose sur des principes ; elle permet donc :

- Respect des droits et de la dignité de l'enfant.
- Développement de la maîtrise de soi, de la personnalité et du comportement acceptable en société.
- Promotion de la participation de l'enfant.
- Respect des besoins de l'enfant conformément à son stade de développement.
- Respect de la motivation et des opinions de l'enfant.
- Adoption d'une approche équitable et juste.
- Promotion de la solidarité.

2. La règle des 3 R

Si les conséquences de nos actions sont bonnes, nous sommes plus susceptibles de répéter ces actions ; si les conséquences sont mauvaises nous sommes moins susceptibles de le faire. Le maître doit aider l'élève à comprendre qu'il y a des conséquences logiques pour différents types de comportements.

La règle des « 3R » implique que la conséquence d'un mauvais comportement doit être (en **relation** avec le comportement en question, **respectueuse** de la dignité de l'enfant, **raisonnable** c'est à dire conforme au bon sens)

D-. LES APPORTS DE LA DISCIPLINE POSITIVE SUR LE DEVELOPPEMENT

La discipline positive a des avantages réels sur le développement global de l'enfant voyons ensemble quelques apports. Ceux-ci prennent en compte les 4 champs du développement de l'enfant.

1. Le développement physique

Il est relatif à la santé, au développement du cerveau, au développement biologique et des capacités motrices. En évitant à l'enfant des punitions de toutes sortes, sa croissance physique se déroule dans de bonnes conditions.

2. Le développement émotionnel

Création de liens affectifs, auto estime, amour propre, confiance et identité ; le développement émotionnel forme la base du reste du processus car toutes les informations reçues et intériorisées par l'enfant se font à travers des personnes avec lesquelles il a des relations d'attachement et avec qui il apprend au cours de son développement. Les comportements de ces personnes fournissent des modèles à suivre pour le développement cognitif et social de l'enfant.

3. Le développement cognitif

Il est lié au langage, à l'intelligence, à la pensée, à la solution aux problèmes, aux capacités analytiques. En effet la discipline positive permet à l'enfant de participer aux activités scolaires et donc à développer son potentiel intellectuel.

4. Le développement social

Il porte sur la communication, la formation de relations, les attitudes, l'intégration social, compréhension des normes social d'éthique et de morale, les limites et règles, la capacité de résolution de conflits, la participation et association. L'enfant n'ayant plus peur de s'exprimer devient acteur du processus enseignement/apprentissage/évaluation.

E-. LA PRATIQUE DE LA DISCIPLINE POSITIVE (implications pédagogiques)

Le maître se doit donc d'appliquer la discipline positive dans sa classe et partout ailleurs, pour réussir ce pari ; il doit mettre en place un leadership et quelques astuces.

1. Le leadership du maître

- Accorder des choix aux apprenants
- Accorder de l'attention de façon constructive à ceux qui le demandent ou en ont besoin
- Etablir des règles de base avec la participation actives des enfants
- Etre un modèle, dans les actions et l'expression
- Prendre le temps de connaître les élèves et de développer de bonnes relations avec eux
- Etre inclusif et combattre la discrimination, favoriser la tolérance et l'acceptation de la différence
- Donner des responsabilités aux apprenants
- Rédiger avec les élèves un code de bonne conduite

2. Les astuces de la discipline positive

- Communiquer clairement vos attentes aux élèves et établir des règles de fonctionnement /base avec eux.
- Signaler /reconnaître tout comportement positif.
- Réorienter le mauvais comportement de façon positive.
- Présenter des options et encourager la prise de décision chez les élèves.
- Reconnaître l'effort fourni, pas seulement le résultat.
- Utiliser le langage corporel (sourire, hocher la tête, regarder directement l'élève).
- Rejoindre les élèves a leur niveau (sur le plan physique), surtout pour les plus petits.
- Restructurer l'environnement de façon à créer un espace de travail agréable tout en éloignant les possibles distractions.
- Établir une relation respectueuse avec les élèves et chercher à les connaître
- Modeler vous-même un bon comportement.

CONCLUSION

Les punitions physiques et humiliantes peuvent et doivent être remplacées par les techniques de la discipline positive. C'est une approche qui tient compte des pratiques et principes du développement de l'enfant.

C'est essentiel aux approches d'enseignement et d'éducation qui sont participatives, inclusives et centrées sur l'enfant. Cette approche est centrée sur les principes de respect et de responsabilité.

Elle encourage les adultes à développer une empathie avec le point de vue de l'enfant au lieu de simplement chercher à imposer leurs perspectives par la violence.

La discipline positive est participative. Les règles s'établissent mutuellement et on cherche à trouver des solutions durables aux différents et aux conflits.

QUELQUES EXEMPLES D'ALTERNATIVES

COMPORTEMENTS PUNIS	PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES INFLIGÉES	ALTERNATIVES A CES PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES
Bavardages récurrents	Chicotte	Le maître doit réclamer le silence en faisant une dynamique, en observant un moment de silence, en baissant la voix ou en parlant rapidement pour attirer l'attention des élèves
Usage des langues locales en classe	Chicotte, pieds au mur, pompes	Le maître doit opposer deux interlocuteurs parlant des langues différentes, faire traduire en français à l'enfant ce qu'il a dit en langue locale, le maître parle sa langue locale à l'enfant pour lui faire comprendre que tous doivent parler le français pour se faire comprendre
Enfants insoumis, Impolitesse, irrespect	Mise à genoux, chicotte	Convoquer les parents pour en discuter
Tricherie	Tabourets, chaises, pompes, mise à genoux	Ecarter la source de tricherie en retirant les cahiers, déplacer l'enfant qui triche
Retards répétés	Retenue, privation de récréation, mise à genoux	Discuter avec l'enfant pour comprendre les raisons de son retard
Vols	Chicotte, pieds au mur, hué	Relater un fait de cas de vol avec les conséquences
Mensonges	Genoux sur gravier avec un seau d'eau sur la tête, chicotte, taloches, pincement	Faire une leçon de morale
Mauvaises réponses aux questions posées par le maître	Chicotte, corvées	Récompenser les bons élèves par des bonbons, faire répéter la bonne réponse par celui qui a mal répondu
Exercices mal faits	Copies, chicotte, mise à genoux	Récompenser les bons élèves par des bonbons, envoyer l'élève au tableau pour la correction
Leçons non apprises	Copies, mise à genoux, chicotte, privation de récréation	Désigner l'enfant qui n'a pas appris sa leçon pour rappeler la prochaine leçon, récompenser les bons élèves
Bagarres	Chicotte, mise à genoux, privation collective de récréation	Faire une de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe
Les insultes entre les enfants	Chicotte, pincement, mise à genoux	Faire une leçon de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe
La turbulence des élèves	Isolement, mise à genoux, chicotte	Responsabiliser l'enfant pour maintenir l'ordre, la mise en rang de ses camarades, faire une leçon de morale

Discipline positive	Punitions Physiques et humiliantes
N'utilise aucune forme de violence ni physique ni humiliante	Est ne forme de violence physique ou humiliante
Met en cause les actions, pas la personne	Met en cause la dignité de la personne, pas d'action
Permet à l'enfant d'apprendre qu'il y a des alternatives au mauvais comportement	Punit les mauvais comportements sans présenter des alternatives
Une action directement liée a et proportionnel au comportement en question afin de favoriser l'apprentissage de l'enfant	Une action pas directement liée ni forcément proportionnel au comportement en question. Suscite la peur et l'obligation d'obéir chez l'enfant
Jamais imposé	Basé sur un abus de pouvoir
Réfléchi et planifié	Rapide et facile, ne requiert pas la réflexion
Les enfants participent le plus possible et sont informés des normes/règles à observer et les conséquences pour les infractions	Les enfants ne participent pas et sont pas souvent informés des normes/ règles à observer ni des conséquences pour les infractions
Comporte des approches de discipline non violentes	Apprend aux enfants que ceux qui les aiment peuvent leur faire du mal et que ceux qui possèdent le pouvoir et l'autorité sont susceptibles de l'abuser

COMPORTEMENTS PUNIS	PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES INFLIGEES	ALTERNATIVES A CES PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES
Bavardages récurrents	Chicotte	Le maître doit réclamer le silence en faisant une dynamique, en observant un moment de silence, en baissant la voix ou en parlant rapidement pour attirer l'attention des élèves
Usage des langues locales en classe	Chicotte, pieds au mur, pompes	Le maître doit opposer deux interlocuteurs parlant des langues différentes, faire traduire en français à l'enfant ce qu'il a dit en langue locale, le maître parle sa langue locale à l'enfant pour lui faire comprendre que tous doivent parler le français pour se faire comprendre
Enfants insoumis, Impolitesse, irrespect	Mise à genoux, chicotte	Convoquer les parents pour en discuter
Tricherie	Tabourets, chaises, pompes, mise à genoux	Ecarter la source de tricherie en retirant les cahiers, déplacer l'enfant qui triche
Retards répétés	Retenue, privation de récréation, mise à genoux	Discuter avec l'enfant pour comprendre les raisons de son retard
Vols	Chicotte, pieds au mur, hué	Relater un fait de cas de vol avec les conséquences
Mensonges	Genoux sur gravier avec un seau d'eau sur la tête, chicotte, taloches, pincement	Faire une leçon de morale
Mauvaises réponses aux questions posées par le maître	Chicotte, corvées	Récompenser les bons élèves par des bonbons, faire répéter la bonne réponse par celui qui a mal répondu
Exercices mal faits	Copies, chicotte, mise à genoux	Récompenser les bons élèves par des bonbons, envoyer l'élève au tableau pour la correction
Leçons non apprises	Copies, mise à genoux, chicotte, privation de récréation	Désigner l'enfant qui n'a pas appris sa leçon pour rappeler la prochaine leçon, récompenser les bons élèves
Bagarres	Chicotte, mise à genoux, privation collective de récréation	Faire une de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe
Les insultes entre les enfants	Chicotte, pincement, mise à genoux	Faire une leçon de morale, régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe
La turbulence des élèves	Isolement, mise à genoux, chicotte	Responsabiliser l'enfant pour maintenir l'ordre, la mise en rang de ses camarades, faire une leçon de morale

Discipline positive	Punitions Physiques et humiliantes
N'utilise aucune forme de violence ni physique ni humiliante	Est une forme de violence physique ou humiliante
Met en cause les actions, pas la personne	Met en cause la dignité de la personne, pas d'action
Permet à l'enfant d'apprendre qu'il y a des alternatives au mauvais comportement	Punit les mauvais comportements sans présenter des alternatives
Une action directement liée et proportionnel au comportement en question afin de favoriser l'apprentissage de l'enfant	Une action pas directement liée ni forcément proportionnel au comportement en question. Suscite la peur et l'obligation d'obéir chez l'enfant
Jamais imposé	Basé sur un abus de pouvoir
Réfléchi et planifié	Rapide et facile, ne requiert pas la réflexion
Les enfants participent le plus possible et sont informés des normes/règles à observer et les conséquences pour les infractions	Les enfants ne participent pas et sont pas souvent informés des normes/ règles à observer ni des conséquences pour les infractions
Comporte des approches de discipline non violentes	Apprend aux enfants que ceux qui les aiment peuvent leur faire du mal et que ceux qui possèdent le pouvoir et l'autorité sont susceptibles de l'abuser

Reconnaître et récompenser les bons comportements	Réagit aux mauvais comportements avec sévérité
Respecter la dignité de l'enfant et choisir des méthodes appropriées à son stade de développement	Ne respecte pas la dignité ou l'intégrité physique de l'enfant. Pas forcément en conformité avec les capacités mentales ou physiques de l'enfant
Permet aux enfants d'apprendre qu'il y a des conséquences logiques pour un mauvais comportement	Impose des conséquences pas nécessairement liées au mauvais comportement en question
Apprend aux enfants à intérioriser les notions d'auto-discipliné	Apprend aux enfants qu'on doit bien se comporter seulement si on risque d'être punis
Ecoute les enfants et présente des modèles de bon comportement à suivre	Réprimandes constantes pour toute petite infraction
Utilise les erreurs comme opportunité d'apprentissage	Punit les erreurs sans offrir des explications
Les enfants participent au processus d'élaboration des règles et comprends leur bien fondé	Oblige les enfants à suivre toute sorte de règles ou commandes illogiques<<Parce que c'est comme ça qu'on fait>>
Aide les enfants à développer leur esprit critique et Capacité d'analyse et résolution des problèmes	Décourage activement les questions et l'esprit analyse critique
Encourage les enfants à résoudre les conflits entre eux de façon constructive	Punit les enfants quand ils font mal aux autres sans leur apprendre à mieux résoudre les conflits
Favorise la création d'un esprit d'équipe et de collaboration entre les enfants	Ne favorise pas la création d'un esprit d'équipe et peut même renforcer les divisions entre les enfants

LECON 3 : PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

SEANCE 1 : PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

Introduction

L'instituteur se situe dans la chaîne d'intervention et de décision du système éducatif, son rôle constitue le dernier barreau de l'échelle.

Mais avant d'exécuter sa tâche pédagogique, le maître devra avoir une idée claire de la planification des enseignements.

En quoi consiste cette tâche ? Cette séance vient élucider ce concept.

I- Définition de la planification

En général : Planifier, c'est appliquer un processus qui amène à décider :

- Quoi faire ?
- Comment le faire ?
- Comment évaluer ce qui sera fait avant de le faire ?

La planification de l'enseignement/apprentissage a un caractère prospectif : Elle prend en compte la prévision, le principe de déterminisme et la programmation.

Prévision = projection de ce qui doit être entrepris ;

Principe de déterminisme = relation action à entreprendre (exercice)/résultats escomptés (atteinte des objectifs) ;

Programmation = établissement d'un plan détaillé de ce qui doit être entrepris, à quel moment ? par qui ? Et avec quels moyens ?

II. La planification pédagogique

C'est un processus rationnel qui consiste à prévoir tous les éléments organisationnels, pédagogiques et scientifiques nécessaires pour atteindre les objectifs :

- la liste et la hiérarchisation des contenus,
 - les thèmes,
 - la succession des objectifs,
 - les ressources pédagogiques, institutionnelles, humaines, financières, spatiales et temporelles.
- La planification est le premier temps de l'acte pédagogique.

III. Éléments à considérer dans la planification

Quatre éléments sont à considérer lors de la planification d'une situation d'apprentissage :

1. La (les) compétence (s) disciplinaire(s) et transversale(s) à développer chez les apprenants au regard de leur niveau actuel de compétence ;
2. Les différents profils des apprenants ;
3. Les ressources à exploiter dans les trois temps pédagogiques (organisationnelles, matérielles, méthodologiques...)
4. L'approche (stratégies ; méthodes ; démarche...) choisie pour exploiter cette situation.

IV. Niveaux de planification

Selon le degré de précision et de détail, on distingue trois niveaux de planification :

- *La planification annuelle* : elle définit la répartition, dans une année, des grandes divisions du programme (les compétences disciplinaires et les compétences de base, elle peut aller jusqu'à la compétence de fin cycle par exemple) et prévoit les moyens d'évaluation sommative.
- *la planification intermédiaire* : Elle définit, à l'intérieur d'une période de temps donnée une étape, par exemple, l'utilisation de chacune des périodes d'enseignement au regard des objectifs. Elle précise également les modalités d'évaluation formative rétroactive.
- *La planification opérationnelle* : Matérialisée par ce qu'on appelle « le plan de cours ». Il décrit, pour une période d'enseignement, le déroulement précis des activités d'apprentissage proposées à l'apprenant au regard des objectifs, de même que le matériel didactique employé et les instruments d'évaluation formative interactive. Elle exige la formulation des objectifs pédagogiques ou opérationnels.

V. Principes de la planification pédagogique

1- La planification doit se faire à partir des compétences/objectifs du programme ;

- P2 La planification doit prévoir l'atteinte de tous les compétences/objectifs prévus pour le module concerné ;
- P3 Toute planification (annuelle, intermédiaire, opérationnelle) doit préciser les éléments du programme concernés (objectifs et contenus), de même qu'une allocation de temps ;
- P4 La planification annuelle et la planification intermédiaire doivent respecter la logique et le mode d'organisation du programme ;
- P5 Le plan de cours doit respecter la démarche d'apprentissage du programme ;
- P6 Le plan de cours doit être formulé en termes d'activités d'apprentissage à réaliser par les apprenants, et non en termes d'activités d'enseignement à réaliser par l'enseignant ;
- P7 La planification doit comprendre des marges de manœuvre permettant de s'ajuster au déroulement effectif de l'apprentissage ;
- P8 La planification doit prévoir du temps pour l'évaluation formative et pour, s'il y a lieu, des activités de remédiation.

2) Faire l'inventaire des ressources disponibles :

Dans la salle de classe	Dans l'école	Dans la communauté
· outils pédagogiques	· expertise des personnes	· club francophone
· matériel de manipulation	· intervenant	· centre communautaire de santé
· ressources technologiques	· ressources audio-visuelles	· expertise de parents
· ressources informatiques	· centre de ressources	· émission, Radio-locale
· ameublement	· logiciels	· autres
	· autres	

Pour une bonne planification le maître doit connaître son groupe d'élèves :

QUOI ?

- Préparer un profil de ses élèves :
- Intérêts
- Styles d'apprentissage
- Niveau de francisation
- Forces et défis
- Autres éléments pertinents...

COMMENT ?

- Tenir compte des élèves
- Consulter l'enseignante ou l'enseignant de l'année précédente
- Vérifier le dossier d'apprentissage
- Discuter avec le groupe d'élèves
- Avoir une conférence avec chaque élève
- Observer les élèves
- Faire remplir un questionnaire
- Faire une évaluation diagnostique
- Autres.

3) Planifier son action pédagogique à long terme en fonction :

- Des éléments de programmation
- Des ressources et
- Du profil de son groupe d'élèves

Afin de :

- Cibler le(s) défi(s) à relever
- Identifier ses actions (objectifs personnels)
- Définir les moyens
- Faire le lien avec son plan de croissance professionnelle et personnelle élaborer une vue d'ensemble de l'année

4) Faire des retours périodiques sur son action pédagogique :

- Identifier les prochaines étapes
- Ajuster sa planification selon les besoins identifiés

Appelé aussi préparation lointaine.

5) Élaborer une planification à court terme :

La planification devrait comprendre les huit éléments suivants :

Eléments	Définition
La problématique ou le sujet	À toutes les étapes du scénario d'apprentissage, les stratégies d'enseignement doivent tenir compte de la variété des antécédents, des intérêts et des styles d'apprentissage des élèves pour assurer leur progrès.
La problématique ou le sujet	L'évaluation de l'élève se déroule en trois temps : 1) avant l'apprentissage (diagnostique) 2) pendant l'apprentissage (formative) 3) après l'apprentissage (sommativ
Le projet authentique	C'est la modification du contenu, et/ou du processus, et/ou du produit, et/ou de l'évaluation qui permet de répondre aux besoins particuliers des élèves.
Les scénarios d'apprentissage	Ce sont les étapes à suivre pour réaliser le projet authentique. Chaque scénario d'apprentissage comprend les éléments suivants : I) mise en situation : -l'élément déclencheur -le rappel des connaissances antérieures -l'intention de la tâche II) expérimentation/manipulation : -réalisation de la tâche -essais et erreurs -développement de stratégies III) objectivation/évaluation : -réflexion de l'élève sur ses apprentissages -réajustements nécessaires au scénario IV) réinvestissement/transfert des apprentissages : -utilisation des nouvelles compétences dans des situations variées

Les stratégies d'enseignement	À toutes les étapes du scénario d'apprentissage, les stratégies d'enseignement doivent tenir compte de la variété des antécédents, des intérêts et des styles d'apprentissage des élèves pour assurer leur progrès
L'évaluation	L'évaluation de l'élève se déroule en trois temps : 1) avant l'apprentissage (diagnostique) 2) pendant l'apprentissage (formative) 3) après l'apprentissage (sommativ)
La gestion des différences	C'est la modification du contenu, et/ou du processus, et/ou du produit, et/ou de l'évaluation qui permet de répondre aux besoins particuliers des élèves.
Les ressources :	C'est tout matériel qui appuie l'apprentissage de l'élève : ressources matérielles, humaines et communautaires.

Cette planification appelé aussi préparation à court terme ou immédiate.

6) Élaborer une planification journalière :

Suite à l'objectivation avec le groupe d'élèves, l'enseignante ou l'enseignant modifie/réajuste les scénarios d'apprentissage selon les besoins. L'enseignante ou l'enseignant énumère les éléments du scénario à couvrir durant la journée :

- Les tâches ou situations d'apprentissage prévues
- Les ressources nécessaires
- Les modifications pour répondre aux besoins particuliers des élèves ainsi que
- Les stratégies d'évaluation

Il s'agit en clair de la préparation dite immédiate (voir séance 2)

CONCLUSION

Toute planification présente un certain degré de complexité. Avec l'expérience, l'enseignante ou l'enseignant parvient à en maîtriser toutes les ficelles et à donner de la cohérence à sa démarche pédagogique.

INTRODUCTION

« Les maîtres ne préparent plus ou préparent superficiellement leurs classes. Cette préparation reste obligatoire et elle est en tout temps indispensable si l'on veut que le maître puisse effectivement dominer son enseignement et l'assurer dans les meilleures conditions d'efficacité ».

1- Qu'est-ce que préparer une classe ?

La préparation de la classe est un élément de la fonction d'organisation. Ce terme

« Préparer la classe » peut se définir comme le fait d'une prévision des différents éléments nécessaires et utiliser pour transmettre les connaissances aux élèves. Ces préparations exigent que le maître fasse preuve d'intelligence, d'imagination ...

« Savoir beaucoup pour enseigner peu ».

2- Pourquoi faire une préparation ?

Le maître est tenu de préparer sa classe pour les raisons suivantes :

- Gagner du temps.
- Eviter les balbutiements, laisser le moins de place possible à l'improvisation, à l'à peu près.
- Permettre au maître de dominer son enseignement et l'assurer dans des meilleures conditions d'efficacité.
- Raisons administratives
- L'Améliorer, la varier, la simplifier

3- En quoi consiste la préparation ?

Elle ne consiste pas à recopier simplement un document existant mais à prévoir ses besoins et à organiser sa stratégie pédagogique en fonction de cela.

La préparation de la classe consiste à :

- Recueillir les informations
- Récolter le matériel
- Définir ses objectifs
- Déterminer les moyens appropriés (moyens méthodologiques et matériels)
- Maîtriser les contenus proposés
- Prévoir un outil d'évaluation (proposer des exercices de contrôles pendant et à la fin de l'apprentissage)

4- les types de préparation

La préparation de la classe comporte deux étapes :

- La préparation lointaine
- La préparation immédiate

a-La préparation lointaine

Elle consiste à :

- Assembler les documents et à prévoir du matériel qui ne sont pas à notre portée immédiate.
- Recueillir des informations tirées des revues ou des personnes ressources.
- Faire la répartition annuelle et mensuelle du programme.

Remarque :

Cette forme de préparation permet au maître de mieux appréhender et de circonscrire le sujet qu'il doit enseigner, de surmonter les difficultés éventuelles. Au niveau de la répartition du programme, elle permet de prévoir les révisions et les compositions

b- La préparation immédiate

Elle comporte deux aspects :

- La préparation mentale
- La préparation écrite
- **la préparation mentale**

C'est l'effort fait par le maître pour maîtriser mentalement le contenu ou les grandes lignes de sa fiche ; cela dans le but d'éviter les hésitations et la tenue de la fiche en main pendant la prestation. Au-delà cette préparation est une action qui répond à deux questions : identification des notions et contenus à enseigner et les moyens à mettre en œuvre pour réussir l'enseignement du contenu identifier.

- **La préparation écrite**

Elle consiste à :

- Elaborer sa fiche
- Mettre à jour le cahier journal (plan de la journée ; le titre, la durée, l'objectif... de la leçon)
- Répartir le programme. La répartition du programme permet de prévoir ce qui sera proposé aux élèves sur une période. Elle permet de :
- Savoir où l'on va
- Se rendre compte de la progression des leçons
- S'assurer d'une cohésion entre les différentes activités proposées
- Prévoir les révisions et les compositions.

Remarque : la préparation immédiate prend également en compte :

La préparation du tableau noir : textes préalablement portés au tableau ; dessins qui illustreront les leçons de langage, croquis, les énoncés des problèmes.

Préparation des objets qui concrétiseront l'enseignement qu'il doit donner.

6- Structure d'une fiche pédagogique :

Pour une meilleure réussite de l'enseignement/apprentissage la structure d'une fiche pédagogique se présente comme suit :

Présentation

1. Vérification des prérequis :

Définition : Un pré requis est ce qui est nécessaire à l'acquisition de la notion nouvelle.

Activité(s) : La vérification de ce(s) pré requis peut se traduire par une activité préparatoire (sensibilisation, discussion autour du sujet, observation d'un objet ou d'un document) ou de réinvestissement (rappel de ce qui a été vu ou appris précédemment).

2. Mise en situation :

Définition : Le terme est assez ouvert. Dans l'esprit des programmes, il s'agit surtout de faire en sorte qu'un problème soit posé aux enfants qui se mettront en situation de recherche. Il faut préciser les supports utilisés et le mode de travail envisagé (travail collectif, individuel, en groupes

Activité possible : Un problème est posé aux enfants. Ils cherchent individuellement ou en groupes et formulent des hypothèses sur la résolution de ce problème. Il faut dans cette phase accepter les erreurs des élèves qui font partie de l'apprentissage.

Développement

3. Recherche, investigation, manipulation

Il s'agit pour les élèves, sous la direction du maître, de résoudre le problème de la mise en situation).

Les élèves doivent être actifs dans cette phase essentielle et doivent pouvoir s'exprimer pour indiquer ce qui a été trouvé.

Activité possible : Le maître met en commun ce qui a été proposé dans les groupes. Il fait valider certaines réponses par le groupe classe et réalise également des apports complémentaires sous forme d'explications, de présentation d'un document ou d'un support pour l'ensemble de la classe (carte, croquis, par exemple).

Une synthèse doit être faite, qui peut se traduire par un court résumé. Elle se fait par un retour sur la démarche et le résultat (action réflexive des élèves comment-a-t-on fait ? que doit-on retenir ? qu'a-t-on appris aujourd'hui ?)

Application

Activités de réinvestissement/Application

Définition : Il s'agit pour l'élève de s'entraîner à l'acquisition des contenus associés à la maîtrise de la compétence à travers des exercices variés permettant de cibler différents savoirs et savoir-faire qui viennent de faire l'objet de l'apprentissage. A ce titre, on peut considérer que l'on se trouve également dans une mise en situation, mais cette fois, d'une façon plus dirigée.

Activités :

Exercices d'entraînement et d'application classiques ;

Reprise d'activités de recherche à partir de nouvelles situations permettant de travailler sur les mêmes niveaux de difficulté ; productions réalisées par les élèves sur le sujet (comptes rendus, résumés..); activités menées avec des groupes de besoin dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

N.B. Réflexivité/ Analyse de la pratique

Cette activité est personnelle au maître. Elle lui permet d'améliorer la conduite de la même séance à d'autres occasions

Définition : La réflexivité concerne une évaluation de son travail par le maître, à la fin de la leçon qui pourrait se traduire par les questions suivantes : « L'enfant X maîtrise-t-il les savoirs et savoir-faire qui vont l'aider à manifester une compétence ? Quelles activités puis-je mettre en place pour la prochaine séquence pour qu'il réussisse mieux ? »

Conclusion

La préparation de la classe est un acte bénéfique aussi pour l'enseignant que pour l'élève. C'est une réflexion qui nous permet de savoir :

Où l'on va ; Comment on y va ; Et si on est arrivé

La préparation de l'acte pédagogique quel que soit l'expérience acquise à la pratique demeure prépondérante à l'acquisition des connaissances chez les enfants.

C'est donc assurer son enseignement.

SEANCE 3 : GRANDES FONCTIONS DU MAITRE

Introduction

Le système éducatif recommande à l'instituteur de planifier systématiquement toutes les activités pédagogiques suivant les principes de base, les théories de l'apprentissage actif. L'exécution de cette tâche confère au maître trois grandes fonctions qu'il doit accomplir lors de ses prestations en classe.

I- La fonction d'organisation

1- Définition

Organiser c'est prendre des dispositions pratiques en vue de mener à bien son enseignement.

L'organisation d'une classe est l'ensemble des prévisions des contenus et des moyens pédagogiques qui permettent de réaliser efficacement toute activité d'apprentissage. Elle s'articule essentiellement autour de la préparation de la classe qui permet de prévoir les activités à mener et les conditions de leur réalisation ; une bonne préparation ne devant rien laisser au hasard.

Le maître organisateur, c'est celui-là même qui organise les activités des élèves qu'il doit animer puis évaluer.

2- Importance

L'organisation des apprentissages crée un climat stimulant pour l'élève.

Le maître qui organise sa classe réussit sa prestation.

Il évite l'improvisation, l'hésitation, le balbutiement, le tâtonnement.

Il permet aux élèves de mieux observer, comparer, manipuler, mettre en relation, comprendre.

3- Implications pédagogiques

Le maître doit sélectionner les informations en fonction des capacités des élèves et les objectifs à atteindre. Il les communiquera dans une forme adaptée à la compréhension de ses élèves.

Les activités doivent être adaptées à la compréhension et aux possibilités d'action de l'élève. Elles ne doivent pas être ni trop faciles, ni trop difficiles.

Le maître doit toujours chercher à faire participer efficacement l'ensemble des élèves de la classe à leur propre éducation par le choix du type de groupement de travail le plus approprié.

LA FONCTION D'ANIMATION

1- Définition

Animer une classe, c'est lui donner vie, une âme, la rendre dynamique et performante.

C'est également organiser les échanges entre les membres du groupe-classe.

En classe, le maître animateur est à la fois un informateur et un guide. La nécessité de l'information apparaît lorsque la classe est animée ; Une bonne animation suppose une participation active des élèves. C'est seulement dans la recherche de la participation des élèves que le maître est bon animateur.

2- Importance

L'animation d'une classe aide le groupe classe :

A se constituer en micro-société

A se développer comme un organisme

A rendre les élèves plus actifs

Elle modifie profondément la relation maître-élève :

Le maître devient animateur du groupe-classe et facilite aussi bien les relations interpersonnelles que l'éveil des enfants.

Elle favorise la participation des élèves à l'élaboration de leurs savoirs.

3- Implications pédagogiques

L'instituteur doit prévoir des questions ou des consignes claires, précises et adaptées.

Il choisira des activités qui permettront d'encourager, guider, conseiller les l'élèves.

Il utilisera un langage adapté au niveau des élèves car l'animation d'une classe doit tenir compte des possibilités des élèves des différents niveaux : CP, CE, CM.

Il doit renforcer toutes les réponses des élèves.

La fonction d'évaluation

1-Définition

L'évaluation est l'action qui consiste à évaluer ; c'est-à-dire apprécier, porter un jugement objectif sur les productions des élèves par rapport à un enseignement dispensé.

2- Importance

Elle permet au maître de juger de la pertinence du choix et de la qualité de l'organisation des activités retenues (auto-évaluation).

Elle permet d'apprécier le niveau d'acquisition des connaissances des élèves.

Elle permet d'analyser les lacunes afin d'y remédier.

3- Implications pédagogiques

Le maître doit proposer des exercices en adéquation avec l'objectif formulé.

Il doit proposer des exercices suffisamment progressifs pour assurer aux élèves un haut niveau de réussite.

CONCLUSION

Le maître, pour réussir son enseignement, doit jouer impérativement ces trois rôles essentiels à savoir : le maître organisateur, animateur et évaluateur. Ces trois grandes fonctions doivent surtout s'accomplir au cours des activités pédagogiques du maître en classe. En assumant ces tâches, le maître se donne les moyens d'amener les élèves vers un apprentissage actif.

SEANCE 1 : LES METHODES D'ENSEIGNEMENT : LES METHODES NOUVELLES OU ACTIVES ET METHODES TRADITIONNELLES OU PASSIVES

DEFINITION

Au sens étymologique, elle est un chemin, une voie, une route, un cheminement à suivre pour atteindre un but, un objectif, une destination. Parlant de l'enseignement, elle serait « l'ensemble des principes, des moyens, des démarches, des règles de l'action éducative ou pédagogique, en vue d'atteindre les buts, les objectifs, les fins qu'elle se fixe » comme l'écrit pertinemment J. LEIF. Elle est la manière ou la façon de procéder pour instruire les enfants dans les conditions les meilleures et les plus efficaces. C'est pourquoi Paul ROUSSELOT dit de la méthode qu'elle est « le chemin le plus droit et le plus sûr pour arriver à découvrir la vérité ou à la communiquer lorsqu'elle est découverte ».

La méthode écarte les tâtonnements, simplifie l'enseignement en le dispensant de grands détours inutiles dans sa démarche vers l'objectif et le coordonne en ordonnant, agençant toutes les actions de façon à ce que tout (outil, geste, étapes,) concourt au résultat visé.

I- TYPOLOGIE DES METHODES D'ENSEIGNEMENT

On distingue deux grands types de classement des méthodes :

- Un premier type qui les classe en fonction du raisonnement utilisé pour parvenir à la production ou à la communication de la connaissance et qui distingue les méthodes inductives des méthodes déductives ;
- Un deuxième type qui prend en considération les interrelations qui s'établissent entre les apprenants (élèves), l'enseignant et l'objet de connaissance (contenu) enseigné qui distingue les méthodes actives (ou nouvelles) des méthodes passives dites traditionnelles.

Méthodes Inductives - Méthodes Déductives

La méthode inductive

Elle part du connu pour arriver à l'inconnu, du particulier pour aller au général, du concret pour aller vers l'abstrait. L'expérience est prise comme point de départ de toute recherche physique mais elle est idéalisée et schématisée (modélisation). Elle est une méthode de recherche qui vise à conduire l'apprenant à une vérité à laquelle on voulait aboutir. Il s'agit de l'habituer à dégager les idées générales, à réfléchir, à juger la vérité et l'erreur. Elle utilise des techniques pédagogiques de l'ordre de la découverte.

La méthode déductive

Elle part de l'inconnu pour s'appliquer au connu, du général pour aller au particulier, de l'abstrait (ou des principes) pour s'appliquer au concret. On part de quelques hypothèses ou lois générales et on construit par un raisonnement rigoureux un système scientifique (mécanique newtonienne, géométrie euclidienne, ...). Elle vise à faire assimiler, connaître la règle, le principe ou la loi à l'enfant. Ainsi, il lui suffira ensuite de les appliquer devant toute situation concrète, tout cas particulier pour le résoudre. Elle utilise des techniques de l'ordre de l'exposition de faits.

A- Méthodes Traditionnelles (Passives) – Méthodes Nouvelles (Actives)

Tableau de comparaison

METHODES ACTIVES	METHODES PASSIVES
<ul style="list-style-type: none">Les élèves apprennent en accomplissant des actions, ils entrent en contact avec l'objet de la connaissance.	<ul style="list-style-type: none">Ils écoutent, répètent et se rappellent (mémoire). Ils suivent le trajet de l'enseignant. L'intégration de la connaissance se fait par réception.
<ul style="list-style-type: none">Ils apprennent en partageant leurs connaissances et leurs expériences entre eux et avec l'enseignant. Ils utilisent d'avantage l'approche inductive.	<ul style="list-style-type: none">L'enseignant apporte les connaissances. Il ne fait pas nécessairement appel à l'expérience des élèves, ils n'ont pas à réagir. Ils utilisent de préférence une approche déductive.
<ul style="list-style-type: none">L'enseignant facilite l'appropriation de la démarche par les élèves qui sont invités à prendre des initiatives, à mener des idées nouvelles.	<ul style="list-style-type: none">Les élèves ne sont pas nécessairement appelés à contribuer et à participer. Ils sont dépendants de l'enseignant qui contrôle la démarche d'enseignement.
<ul style="list-style-type: none">Les élèves sont motivés et s'intègrent au processus.	<ul style="list-style-type: none">Le cours, la démarche est difficile à suivre. Les élèves sont souvent distraits et rêveurs avec un enseignant qui n'a pas l'art de rendre le cours vivant.
<ul style="list-style-type: none">Les élèves apprennent. C'est un apprentissage concret, cognitif, affectif et pratique.	<ul style="list-style-type: none">L'apprentissage est surtout intellectuel. Le renforcement des nouvelles connaissances demande du temps supplémentaire. La salle demeure un lieu de présentation partielle de l'objet d'apprentissage. On apprend souvent à la maison (mémoriser sans comprendre)

A1- Les Méthodes Traditionnelles (Passives)

Les méthodes traditionnelles se caractérisent par leur autoritarisme, leur formalisme. On peut citer :

- *La méthode didactique ou dogmatique* : Elle vise la transmission maximale de connaissances en un temps record et repose sur le principe selon lequel le maître est le seul détenteur d'un savoir à transmettre dans des têtes vides à remplir. Elle consiste en un exposé, un développement d'une question de manière orale sans intervention de l'élève. Ce dernier doit se contenter de mémoriser (apprendre par cœur) et de restituer dans une récitation de perroquet caractérisée de psittacisme par J. Leif. Cette méthode a donc recours à la mémoire et aux procédés mnémotechniques
- *La méthode expositive ou magistrale* : L'enseignant expose les informations qu'il a en s'appuyant sur des notes écrites. Il procède par des affirmations qu'il justifie ou illustre par une démonstration ou par des exemples. Il considère que les apprenants ne savent rien et par conséquent, ils doivent écouter et écrire. Ils peuvent participer même activement mais cela n'influencera pas la leçon qui se déroule suivant un programme qui ne fait place à aucun imprévu, à aucune initiative de l'élève. Ces méthodes s'appuient sur le raisonnement déductif.
- *La méthode démonstrative* : Apprentissage par imitation. L'enseignant s'efforce de montrer en même temps qu'il explique.
- *La méthode historique* : Il s'agit d'une méthode d'analyse indispensable à la compréhension d'un document ou à l'exploitation d'extraits de textes historiques : Observation, Critique externe, Critique interne, Interprétation. Elle est pratique lorsqu'elle apporte de la clarté à un exposé ou s'il s'agit de l'évolution des concepts ou des idées sur un sujet donné.
- *La méthode déductive* (voir ci-dessus)

A2- Les Méthodes Nouvelles (Actives)

Parmi les méthodes nouvelles, on peut citer :

- *La méthode interrogative* : Elle consiste à faire découvrir à l'apprenant ce que l'on veut lui enseigner. Elle est basée sur la maîtrise de la technique du questionnement. Au lieu d'une leçon développée, lue par l'enseignant ou d'une présentation explicative, l'enseignant conçoit et construit toute la leçon avec des questions qui vont susciter la contribution active des élèves. Il leur demande sur chaque point d'apporter une réponse en éclairant progressivement les différents aspects du sujet. L'apprenant fait la moitié du chemin sous la direction de l'enseignant. Ce processus sollicite l'effort de l'élève, excite sa curiosité, fait appel à son intelligence, le fait savourer la joie de la découverte par soi-même, découverte qui guide en même temps l'enseignant. La véritable méthode procède par l'interrogation de découverte qui guide l'apprenant vers la découverte personnelle d'une vérité et non l'interrogation de contrôle qui vise l'évaluation des acquisitions. Dans cette méthode, l'élève « forcé d'apprendre de lui-même use de sa raison et non de celle d'autrui » comme le fait remarquer J.J. Rousseau.

Ici les connaissances ne sont plus versées dans les têtes comme dans un entonnoir mais l'enseignant les fait surgir de l'esprit de ses élèves où elles sommeillaient.

NB : Elle s'apparente à la méthode socratique dite maïeutique socratique

- *La méthode de redécouverte* encore appelée méthode dialoguée ou méthode d'enquête : Elle consiste à partir des données confuses d'un problème et à amener les élèves, par un

questionnement judicieux à résoudre le problème et à aboutir à une généralisation par un raisonnement inductif. Il s'agit de faire parcourir à l'apprenant le cheminement du savant débarrassé de toutes les phases d'errements. Dans ce cas, on fait très souvent recours à l'expérimentation et au questionnement pour illustrer une loi, une théorie, ...

- *La méthode de découverte* (pédagogie du projet ou par le projet) : A ce niveau, chaque apprenant choisit librement et exécute un travail pour lequel il se documente et organise sa progression.

Dans la pédagogie du projet, l'objectif est la mise en place d'une démarche permettant à l'apprenant de se construire un projet. Sortir du processus avec un nouveau projet ou un projet plus consolidé est l'objectif de cette pédagogie : le projet est le but. L'enseignement vise à armer l'apprenant des outils méthodologiques pour qu'il soit capable, lui-même, de se mettre en projet. On considère donc que le projet ne se limite pas au produit mais se centre sur le processus.

Dans la pédagogie par le projet, l'objectif est l'acquisition de savoirs, savoir-faire ...et son objectivation est la réalisation de quelque chose (de nouvelles connaissances, un objet technique, une production personnelle). L'enseignement vise à donner à l'étudiant les connaissances, les compétences nécessaires à la réalisation de « son » projet.

- *La méthode expérimentale* encore appelée méthode de résolution de problèmes : Elle utilise la démarche « OHERIC » qui a pour schéma directeur : Observation, Hypothèse, Expérimentation, Résultat, Interprétation, Conclusion. Pour GAGNÉ, « Elle est le processus par lequel l'élève découvre la combinaison des règles apprises antérieurement qui lui permettra de résoudre le problème auquel le confronte une situation ». SCARLES dit qu'elle amène l'élève, face à un problème, « à faire preuve d'initiative et à développer son autonomie, son jugement et son habileté nouvelle pour découvrir les solutions possibles aux problèmes. De ce fait, elle est une activité de construction du savoir par l'élève »
- *La méthode d'observation* : Souvent considérée comme une technique, comme une phase de la méthode expérimentale, l'observation constitue aussi une méthode. Elle fait appel à l'habileté à se poser des questions faisant ressortir un problème à résoudre.
- *La méthode de clarification des valeurs* : Selon L. DABIRE, c'est une manière d'enseigner qui permet aux élèves de rendre explicites et conscientes les relations qui existent entre un phénomène donné et leurs propres sentiments, attitudes et comportements vis-à-vis de ce phénomène. Elle permet d'exhumer les valeurs en question, de les soumettre à une analyse critique dont le but est de les renforcer ou au contraire de les détruire.
- *La méthode intuitive ou objective* : Elle consiste à montrer à l'enfant les choses elles-mêmes ou leurs représentations, lui apprendre à observer, manipuler, goûter, flairer pour qu'il en tire des conclusions. Ce contact direct avec la réalité devrait mieux faciliter la saisie du message par l'élève mieux que les paroles oiseuses.
- *L'enseignement programmé* : C'est une méthode pédagogique qui permet de transmettre des connaissances sans l'intermédiaire directe du maître. Il s'agit de donner à l'élève une série de documents l'un après l'autre pour lecture attentive et ensuite à le soumettre à un questionnaire de contrôle où il vérifie si les déclarations s'accordent avec les documents

qu'il a lu. Bien mené, l'élève arrive presque toujours à trouver la bonne réponse par lui-même sans tutelle.

- *La méthode inductive* (voir ci-dessus)

SEANCE 2 : LES TECHNIQUES ET PROCÉDES D'ENSEIGNEMENT

DEFINITION

Au sens pédagogique, la technique désigne un outil, un support matériel, un artifice auquel l'enseignant fait recours pour déployer une méthode de façon à la rendre plus efficace dans son enseignement et dans l'apprentissage de ses élèves. Les techniques sont donc les manières de procéder par lesquelles on met en œuvre une méthode.

I- QUELQUES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

a-La technique de l'exposé

Elle consiste à exposer oralement un contenu structuré et logique. On fait un apport d'informations dans un temps réduit. Pour la mettre en œuvre, les conditions suivantes sont nécessaires :

- Bien se documenter et dominer le sujet ;
- Fixer les objectifs de l'exposé ;
- Concevoir le texte ;
- Suivre un ordre logique, hiérarchique lors de la présentation ;
- Présenter les concepts nouveaux et écrire les noms communs, les noms propres, les mots difficiles, les différents signaux (sigles et autres signes) ;
- Exposer en suivant la règle de trois : annoncer la chose, la faire et dire qu'on la faite ;
- Respecter la syntaxe de la communication orale.

b-La technique du questionnement

Elle consiste à poser des questions successivement et nombreuses aux élèves, questions auxquelles ils doivent répondre. Les éléments fondamentaux de cette technique sont :

- Le but de la question ;
- La qualité des questions ;
- La forme que revêtent les questions ;
- La manière de questionner ;
- L'exploitation des réponses des élèves ;
- La reformulation par le professeur des réponses des élèves ;
- Les modalités d'action du questionnement.

c-La technique de l'observation

Elle est utilisée dans la méthode d'observation. Il s'agit d'une observation intellectuelle. Dans cette technique, on distingue deux (2) sous-techniques ou procédés : l'observation libre au cours de laquelle le professeur guide les élèves avec des questions ouvertes et l'observation dirigée où le professeur guide les élèves à observer des parties précises de l'objet ou des éléments précis du phénomène par des questions précises.

d-Les techniques de groupe ou de discussion

Elle favorise la gestion des grands groupes. Cette technique consiste à mettre les apprenants en groupes dont le nombre de membres varie entre deux (2) et dix (10) et parfois plus, selon les tâches à effectuer et l'espace disponible afin qu'il effectue ensemble un travail pendant un temps déterminé. Ce temps étant fonction de la difficulté et de l'immensité de la tâche. Plus la taille du groupe est réduite plus il est opérationnel et efficace. La tâche est déterminée par le formateur et plusieurs situations sont possibles au niveau de la répartition des tâches :

Les mêmes tâches sont attribuées aux différents groupes formés ;
Des tâches partielles différentes mais complémentaires sont attribuées à chaque groupe ;
Une tâche dont la partie est identique pour tous les groupes et une autre partie différente ;
Une même tâche pour deux ou plusieurs groupes et une tâche différente pour les autres groupes ;
Tous les groupes de la classe s'attèlent à une tâche parallèle concernant une partie du sujet à traiter et se livrent ensuite à une tâche complémentaire pour une autre partie.

e-Le monitorat et l'aide mutuelle

C'est une technique qui nécessite que la classe soit divisée en plusieurs groupes. Dans chaque groupe, l'enseignant repère un élève plus éveillé que les autres ; celui-ci servira de moniteur. Après un enseignement collectif, les élèves se retrouvent en groupe sous la conduite de l'élève moniteur qui fait répéter à chacun ce qui a été vu ensemble.

Cette technique a l'avantage d'apprendre aux élèves à se prendre en charge d'une part et d'autre part de favoriser l'émulation entre élèves d'une même classe. En effet, les élèves font des efforts pour devenir à leur tour moniteur.

Durant le travail en sous-groupe, l'enseignant peut prendre en charge l'un des groupes mais, il est préférable qu'il puisse circuler de groupe en groupe, de façon à pouvoir intervenir pour rétablir l'ordre ou rectifier.

f- La recherche collective d'idées

C'est une technique collective de recherche d'idées où les participants doivent mettre en commun, de façon aussi rapide et aussi peu critique que possible, toutes les idées qu'un problème leur inspire. Elle s'appuie sur l'imagination des participants et la spontanéité des productions. Elle est appliquée en milieu scolaire quelle que soit la taille du groupe ; les apprenants sont mis devant une situation problème et ils doivent émettre des hypothèses.

Cette technique permet de (d') :

Associer les apprenants à la construction du savoir ;
Faciliter l'émission spontanée des idées ;
Trouver le plus grand nombre d'idées sur le sujet donné ;
Faciliter la créativité en mettant les élèves en confiance.

e-l 'élaboration progressive

C'est une technique de mise en sous-groupe qui peut servir à l'étude et à l'analyse d'un thème large donné. Son intérêt est de permettre une élaboration par étapes de la connaissance (complexe). On

part de sous-groupes minimaux (2 ou 3 élèves) et on passe progressivement à la constitution de sous-groupes plus importants.

f-Les techniques utilisant l'expérimentation

Ces techniques sont le recours de méthodes courantes. Elle met l'apprenant soit devant la réalité concrète soit suscitée sa participation intellectuelle. De cela, deux principales manières de procéder se dégagent : les expériences de cours et les travaux pratiques.

g-Les expériences de cours,

On distingue deux (2) possibilités :

Les expériences de démonstration : A ce niveau, c'est le professeur qui manipule et les élèves observent. Les expériences réalisées servent à illustrer les leçons. L'exploitation des résultats des expériences se fait avec la participation intellectuelle des élèves. Cette technique contribue à développer chez l'apprenant de nombreuses aptitudes et attitudes pour la maîtrise de son environnement, et lui font acquérir des connaissances solides et durables. Pour améliorer cette technique, l'enseignant doit l'accompagner de la technique du questionnement.

h-Les travaux pratiques-cours ou T.P- cours, au cours desquels les élèves manipulent et exploitent immédiatement les résultats pour la leçon du jour. Ces travaux pratiques s'insèrent donc dans la séquence de la leçon. Ils permettent de construire la leçon avec la participation accrue des élèves.

g-Les travaux pratiques

En ce qui concerne les travaux pratiques, ce sont les élèves qui manipulent et recueillent les résultats qu'ils exploiteront plus tard. Ils rassemblent les résultats et les conclusions dans un compte-rendu de travaux pratiques. Cette technique a l'avantage de permettre à l'élève de maîtriser un certain nombre de techniques de manipulation. Elle est à la base d'une découverte personnelle, d'une construction de savoir par l'apprenant lui-même.

II- AUTRES TECHNIQUES

Il existe plusieurs autres techniques pédagogiques qui peuvent être utilisées dans l'enseignement des sciences physiques. Nos citons ici quelques-unes que nous n'avons pas développées :

- La leçon débat ;
- Le jeu de rôle ;
- La technique de l'enquête ;
- La technique de l'enseignement programmé ;
- La technique de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) ;
- La technique du panel ;
- Le « Phillips 6/6 » ;
- Le brainstorming (remue-méninges) ;
- Le blason ;
- La technique de résolution des problèmes par triades ;

III- Les procédés

C'est une action élémentaire qui est menée par l'enseignant durant une partie de la séance d'apprentissage. L'enseignant choisit un procédé en fonction du but qu'il recherche, des personnes à former et du contexte

Ex: - Utiliser le procédé la Martinière

-Proposer des exercices

CONCLUSION

Chaque méthode ou famille de méthodes a ses mérites et ses limites. Les actives qui font une grande place à la liberté de l'enfant qui y pose des questions librement, exprime ses sentiments, ses impressions spontanément et fait des objections sont les plus en vogue. Cependant il faut reconnaître que même l'éducation traditionnelle faisait recours à l'intuition, à l'interrogation et bien d'autres méthodes.

Et d'ailleurs, cette variété de méthodes ou familles de méthodes révèle le caractère personnel et subjectif de chaque méthode.

En sciences physiques, la méthode prônée est la méthode expérimentale associée soit aux techniques d'expériences de cours soit à la technique des travaux pratiques ou à bien d'autres techniques adaptées.

En matière d'enseignement, chaque type d'objectif, chaque public, chaque type de contenu, chaque condition implique une option pour telle ou telle méthode. Mais l'application d'une méthode nécessite l'utilisation des techniques d'enseignement.

Il appartient donc à l'enseignant de rechercher sans cesse les méthodes et les techniques les plus pertinentes, les plus adaptées aux capacités intellectuelles des élèves et aux conditions matérielles. La leçon de bonne qualité est celle qui permet d'atteindre les objectifs fixés.

Les méthodes et les techniques ne restent que des instruments entre les mains des enseignants qui, aussi parfaits qu'elles soient en elles-mêmes, ne valent que par l'habileté des mains qui les emploient.

BIBLIOGRAPHIE

- Droits et protection des enfants en situation de traite, Save the Children. NOV 2004 ; la CNUDE et la CADBE
 - Jean François MALHERBE. Violence et démocratie, GGC 2004
 - Web Encyclopédie Wikipédia
 - HARROW Anita. « Taxonomie des objectifs pédagogiques, le domaine psychomoteur, Montréal, Presse de l'Université de Québec.1977
 - Document Save the Children ; Introduction aux notions de discipline positive et alternatives aux punitions Physiques et humiliantes, page 2.
 - Dictionnaire Robert 1997.
 - Le Larousse ; Edition SEJER.2008.
 - Document Save the Children ; Introduction aux notions de discipline positive et alternatives aux punitions, physiques et humiliantes, page 2.
 - Document Save the Children Introduction aux notions de discipline positive et alternatives aux punitions physiques et humiliantes, page 2.
 - Le Larousse 2008.
 - Save the Children, introduction aux notions de discipline positive et alternatives aux punitions physiques et humiliante, page 9.
 - Circulaire N° 79-45/MEN/DGPES du 20 Février 1979
 - L'arrêté ministériel ivoirien N° 0075/ MEN/DELIC du 28 septembre 2009 interdisant les Punitions Physiques et Propos Humiliantes.
 - La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (C.A.D.B.E)
 - La constitution ivoirienne de 2000
 - La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (C.N.U.D.E)
 - Le code pénal ivoirien
 - Robert Bélanger, Vinaigre ou miel, comment éduquer son enfant" (voir Suggestions de lectures).
 - Se former pour enseigner, Patrice Pelpel, Editions Dunod, 1993
 - Psychologie de l'Education ; Marcel Grahay, PUF,1999
 - Psychologie de l'Education ; Jean Noël Foulin et Serge Mouchons ; Nathan 1998
 - Célestin Freinet ; Henry Peyronie ; Editions Hachette Education, 1999
 - Vygostky aujourd'hui ; B.Schneuwly et J.P. Bronckart; Editions Délachaux et Niestlé ; 1985
 - Philosophie de l'éducation ; J.Leif et J.Rustin ; Editions Delagrave ; 1970
 - Dictionnaire de la langue pédagogique, Paul Foulquié; PUF; 1972
 - L'évolution psychologique de l'enfant ; Henri Wallon, Editions Armand Colin ; 1980
 - Les 50 mots clé de la psychologie de l'enfant, Jaques Mantoy ; Editions Edouard Privat ; 1971
 - La naissance de l'intelligence chez l'enfant ; Jean Piaget ; Délachaux et Niestlé ; 1977
 - L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, Scallon Gérard, De Boeck- Wesmael 2004
-